

PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 24 novembre 2020

Nom	Fonction	Présents	Nom Prénom	Fonction	Présents
M. Milon	Proviseur	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Trompette	Représentants de parents d'élèves	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Guillon	Proviseur adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Faille		<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Izougarhane	CPE	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Rivercau-Piton		<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Jourdan	Agente comptable	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Barreteau		<input checked="" type="checkbox"/> Distanciel
M. Jaurat	DDFPT	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Dumont-Robert		<input checked="" type="checkbox"/> Distanciel
M. Limouzin	Représentants des collectivités territoriales	<input type="checkbox"/> (Exc)	Mme Mauguin	Représentants agents	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Bernard		<input type="checkbox"/>	Mme Laloge		<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Tesson		Personnalité qualifiée	<input checked="" type="checkbox"/>		Mme Charrier
M. Trigodet	Représentants des personnels enseignants	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Goulding (T06)	Représentants des élèves	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Moreau		<input checked="" type="checkbox"/>	M. Jouve (T02)		<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Pavageau		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Pavageau (104)		<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Tinelli		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Rambaud (T06)		<input checked="" type="checkbox"/>
M. Thibaud		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Rossignol	Invités parents suppléants	<input checked="" type="checkbox"/> Distanciel
Mme Biteau		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Bovagnet		<input checked="" type="checkbox"/> Distanciel
Mme Pasquier		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Melle	Invitée	<input checked="" type="checkbox"/>
			Mme Giraudeau	Invitée	<input checked="" type="checkbox"/>

SOMMAIRE:

1. Présentation de l'ordre du jour par Monsieur le Proviseur	2
2. Règlement interne des CA de la mandature	2
3. Approbation du compte rendu du CA du 1er octobre 2020	2
4. Installation des différentes commissions	2
5. Point de situation COVID et protocole	3
6. Informations diverses	4
7. Bilan voyage et plan prévisionnel des sorties modifié	4
8. Questions financières	4
9. Budget prévisionnel 2021	6
10. Questions diverses	6

Le Quorum étant atteint 23 membres présents + 2 membres présents en distanciel sur 30.

Pour information : 2 parents suppléants invités et présents en distanciel

La séance est ouverte à 18h05.

Le secrétariat est assuré par les membres de droit, Mme GUILLON et M. JEAURAT assistés de Mme GIRAUDEAU.

La séance se déroule à la fois en présentiel et en distanciel (comme le prévoit dorénavant le nouveau règlement du CA).

18h09 : Arrivée de Mme TESSON, personnalité qualifiée, portant le nombre de votants à 24

1. Présentation de l'ordre du jour par Monsieur le Proviseur

Un point supplémentaire est ajouté à l'ordre du jour (une intention de voyage dans la Vienne qui sera abordée en point 7).

Le CA valide-t-il l'ordre du jour modifié ?					
Pour	24	Contre	0	Abstention	0

2. Modification du règlement interne des CA de la mandature

Deux points sont ajoutés au règlement interne des CA de l'année précédente :

- L'ensemble des membres élus (titulaires et suppléants) peuvent être invités au premier conseil de la mandature
- L'accès au CA en distanciel pour les élus le souhaitant en cas de confinement sanitaire

Le CA adopte-il le règlement interne de la mandature 2020-2021 ?					
Pour	24	Contre	0	Abstention	0

3. Approbation du compte-rendu du CA du 1^{er} octobre 2020

Une modification est apportée par M. MILON dans la liste des personnes présentes lors de ce précédent CA, Mme DURBISE étant présente et non M. LEFEBVRE (absence de signature).

M. TROMPETTE, en tant que nouvel élu représentant de parents, sollicite des précisions sur quelques points du compte-rendu (formation au défibrillateur, tenue vestimentaire) et évoque la dématérialisation pour les prochaines élections de parents (devis effectué d'environ 2 000 € ce qui est très élevé, donc non envisagé pour le moment).

Il est précisé aussi que le remboursement des frais d'internat se fait toujours sur présentation d'un certificat médical.

Le CA valide-t-il le compte-rendu du CA du 1 ^{er} octobre 2020 ?					
Pour	24	Contre	0	Abstention	0

4. Installation des différentes commissions

Quelques modifications sont apportées.

- Mme IZOGARHANE note une erreur : le CPE ne fait pas parti des membres de droit de la Commission permanente.
- Mme MOREAU se porte volontaire pour intervenir dans cette même commission en tant que représentante des personnels d'enseignement et d'éducation. M. MILON invite les enseignants à réfléchir pour compléter la liste des suppléants de la commission permanente.
- Mme ALLEAUME DE MAUPEOU remplace Mme CONIL au sein du CHSCT, en tant que représentante des élèves.
- Mme PASQUIER se porte volontaire pour rejoindre le Comité de pilotage E3D.

Enfin, il est précisé que la première réunion du CHSCT ayant été recalée au 4 décembre prochain, la deuxième réunion prévue initialement le 14 décembre, sera elle aussi reportée.

Le CA installe-t-il l'ensemble des commissions ?					
Pour	24	Contre	0	Abstention	0

5. Point de situation COVID et protocole

Un point de situation est fait par M. MILON. A ce jour et depuis la rentrée 2020 :

- concernant les élèves, 9 cas positifs, 135 cas contact associés
- concernant les professeurs, 4 cas positifs, 2 cas contact
- concernant les agents, 1 agent positif, aucun cas contact

A ce jour, toujours aucune transmission interne.

Le protocole P2 renforcé (limitation du brassage, jauge cantine, distanciation et dispersion de groupe notamment) a permis de conserver le présentiel pour tous les élèves.

Un sondage sera effectué chaque semaine auprès de tout le personnel pour évaluer la situation et l'amendement ou non du plan de continuité pédagogique

Une réunion inter-catégorielle est en plus prévue le jeudi 26 novembre pour échanger sur ce protocole et éventuellement y apporter des modifications.

Il est rappelé que les enseignants se trouvant en situation de fragilité peuvent solliciter le distanciel en se signalant auprès de l'équipe de direction.

M. TROMPETTE interroge l'équipe de direction : quelles sont les mesures du plan de continuité pédagogique ? Sont-elles opérationnelles ?

Il est indiqué que le plan de continuité est mis en place pour les élèves cas contact, dès la mise en quarantaine, par l'accès des cours classe entière en visio et la mise en ligne de supports sur E-Lyco, ce dernier permettant également de garder le lien avec les professeurs.

Mme GUILLON précise que la mise en place du plan de continuité en début d'année a été difficile et de ce fait n'a pas été immédiatement opérationnel.

Il est aujourd'hui efficace mais possible car très peu de cas contact dans l'établissement (3 actuellement).

Mme TESSON pose la question de l'équipement des élèves pour le suivi des cours à distance, ceux-ci n'ayant pas toujours les outils pour. Mme GUILLON précise que l'établissement dispose de 30 ordinateurs qui peuvent être prêtés, comme ils l'ont été lors du premier confinement.

18h45 : Arrivée de M. DUMONT-ROBERT, représentant de parents, en distanciel, portant le nombre de votants à 25

Mme MAUGUIN, représentante des agents, souligne le travail accompli par les AED pour faire en sorte que les élèves respectent les mesures mises en place. Elle signale cependant que certains professeurs entrent au self par une autre porte que l'entrée principale. Ce point sera évoqué à la réunion inter-catégorielle prévue jeudi.

Mme TESSON, puis M. JOUVE, interpellent l'assemblée sur la phrase (p.1 du protocole) : « *Il en va de la responsabilité collective de signaler tout manquement à ses règles* », appelant selon eux à la délation.

M. MILON précise qu'il ne s'agit en aucun cas d'appel à la dénonciation, mais de l'exercice de la responsabilité collective ; chacun ayant un rôle à jouer dans le maintien des règles.

Quel est l'avis du CA sur le protocole P2 renforcé mis en place :					
Positif	16	Négatif	0	Réservé	8

L'avis du CA est sollicité sur le plan de continuité pédagogique :					
Positif	23	Négatif	0	Réservé	2

6. Informations diverses

Un nouveau calendrier d'examen a été édité par le ministère tenant compte du passage en contrôle continu de nombre d'entre elles. L'établissement se met ainsi en démarche de réaliser plus d'épreuves blanches avant les épreuves ponctuelles.

M. MILON met en avant la grande implication des élèves dans le comité de développement durable.

Par ailleurs, beaucoup d'événements ont été annulés du fait de la crise sanitaire et le calendrier des événements à venir reste incertain.

Les réunions parents/professeur ne pouvant avoir lieu, des échanges téléphoniques peuvent être fixés.

Le 1/4h lecture est suspendu du fait du décalage des sonneries jusqu'à nouvel ordre.

7. Intention de voyage

Pour « compenser » le fait que la classe de 1ère STI2D n'a pas pu participer au projet « courses en cours » l'an dernier, les professeurs proposent cette année un voyage dans la Vienne les 16 et 17 février 2021, prévoyant des visites (centrale nucléaire de Civaux, atelier des maîtres caoutchoutiers et entreprise Safran). L'hébergement est prévu au Parc du Futuroscope. L'établissement financerait une partie du voyage et il resterait une prise en charge par les familles d'une somme de 59 €.

Le CA valide-t-il cette intention de voyage avec la hauteur de la participation des familles ?					
Pour	25	Contre	0	Abstention	0

8. Plan prévisionnel des sorties modifié

Un plan prévisionnel des sorties 2020-2021 est distribué à l'assemblée.

Celui-ci reprend les sorties réalisées, celles annulées, et celles à venir.

L'évènement « Lycéen au cinéma » organisé par la Région est à ajouter au plan.

Le CA valide-t-il ce plan global de sorties 2020-2021 ?					
Pour	25	Contre	0	Abstention	0

9. Questions financières

Le bilan financier des 3 voyages prévus (Italie, Andalousie et Festival des festivals) est présenté par Mme JOURDAN, Agente comptable.

Les deux voyages à l'étranger ont été annulés et remboursés mais des frais restent à la charge de l'établissement.

Le CA valide-t-il ce bilan financier ?					
Pour	25	Contre	0	Abstention	0

Mme JOURDAN sollicite le CA pour donner délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts,

Le CA donne-t-il cette autorisation à M. MILON ?					
Pour	25	Contre	0	Abstention	0

Dans le cadre du PAREO, Mme JOURDAN présente un inventaire de mobilier et matériel et sollicite du CA l'autorisation pour leur sortie de l'inventaire de l'établissement (pour Ré-emploi, Revente ou Réforme = règle des 3R).

Le CA autorise-t-il la sortie de l'inventaire en cas de dotation des matériels sollicités au plan?					
Pour	25	Contre	0	Abstention	0

Mme JOURDAN présente une durée indicative de durée d'amortissement des immobilisations et la soumet au vote du CA.

Le CA valide-t-il la durée indicative de durée d'amortissement ?					
Pour	25	Contre	0	Abstention	0

Des dons (3 chèques de 50 € et des dons en nature, peinture et plantes) ont été faits dans le cadre du concours « Course en cours ».

Le CA accepte-t-il ces dons ?					
Pour	25	Contre	0	Abstention	0

Décisions budgétaires modificatives (DBM) pour information et pour vote

Mme JOURDAN présente des DBM pour information : ajustement des frais scolaires pour l'ajustement des prévisions de recettes en baisse, l'annulation des voyages qui n'ont pas pu avoir lieu du fait du confinement.

Mme JOURDAN présente aussi une DBM pour vote :

- affectation au service SRH de la vente d'un matériel de restauration 1 100€
- affectation au service ALO du remboursement de consommations d'électricité et eau pendant les travaux du lycée par une entreprise : 3 898,46€
- un prélèvement sur le fonds de roulement pour la viabilisation liée à la diminution des recettes et donc des crédits disponibles : 19 000€
- un prélèvement sur le fonds de roulement en OPC pour l'achat d'un matériel de musculation d'EPS : 1 550€
- un prélèvement sur le fonds de roulement pour un matériel audio de 5 161,20€

soit un total de prélèvement de 25 711,20€, le fonds de roulement estimé après serait de 227 597,80€ soit 64 jours de fonctionnement.

M. TROMPETTE s'interroge : le confinement a-t-il fait baisser les charges car moins de consommation et permis des économies ?

Mme JOURDAN et Mme MELLE indiquent en réponse qu'il est très difficile de faire une estimation car :

- * 60 % du montant des factures de gaz ou d'électricité sont composées de charges et taxes,
- * il est à prévoir pour la période une augmentation d'environ 13 % du gaz
- * depuis la remise en chauffe, les fenêtres sont très souvent ouvertes pour respecter le protocole sanitaire
- * la consommation d'eau augmente pour le lavage des mains et la désinfection des locaux

Le CA accepte-t-il ce prélèvement sur fonds de roulement ?					
Pour	25	Contre	0	Abstention	0

10. Budget prévisionnel 2021

Le budget prévisionnel 2021 est présenté par Mme JOURDAN.
Voir Diaporama joint

Mme LALOGÉ s'étant absentée, le nombre de votants est à présent de 24.

Le CA valide-t-il ce budget prévisionnel pour l'exercice 2021 ?					
Pour	24	Contre	0	Abstention	0

11. Questions diverses

- Question des représentants d'élèves

M. JOUVE, au nom du CVL expose la planification des projets :

- les projets validés (repas linguistique, jeudi je dis, modernisation du logo CVL, semaine de l'écologie, l'initiation aux gestes qui sauvent, semaine de la solidarité, course contre la faim, don du sang, BAFA)
- les propositions de projets (sensibilisation au stress/anxiété, campagne contre le harcèlement, installation de distributeur de protection hygiénique, course ELA, modernisation du logo et du pull LDV, rachat de fournitures anciens élèves, exposition d'arts, marché de Noël, forum des métiers)

- Questions des représentants de parents :

La FCPE propose la mise en place de kits fournitures de rentrée pour les élèves de seconde.

Mme LALOGÉ étant de retour, le nombre de votants est de 25.

Le CA valide-t-il l'intention des parents de proposer des kits fournitures à prix réduit pour les élèves de 2 ^{nde} à partir de la rentrée 2021 ?					
Pour	25	Contre	0	Abstention	0

- Réforme du Bac et choix des spécialités :

Comment les enseignants accompagnent-ils les élèves de seconde et de première dans leurs choix, et les parents y sont-ils associés ?

Y a-t-il des combinaisons de spécialités déconseillées aux élèves ?

Quels seront les critères de choix des établissements d'études supérieures pour la génération des prochains bacheliers ?

Éléments de réponse indiqués par M. MILON : Module orientation/ vie de classe avec les PP/ réunion à distance avec les parents + fiche dialogue.

Il n'y a pas de spécialités conseillées. Il faut choisir en fonction de ses goûts et des matières dans lesquelles on a de bons résultats... tout en restant en adéquation avec une intention de projet... C'est bien les résultats globaux et le projet motivé qui feront l'acceptation ou pas dans une formation. Si l'adéquation avec les enseignements de spécialité n'est pas bonne on constate de plus en plus la mise à disposition de module de mise à niveau de la part de l'enseignement supérieur.

Mme GUILLON ajoute que le module orientation va permettre aux élèves de seconde de se positionner sur le choix de leurs spécialités, ce choix devant se faire sur les facilités et l'appétence de chacun en adéquation avec un projet professionnel. Toutes les combinaisons de spécialités sont possibles.

Les fiches dialogue qui vont être transmises par les professeurs aux élèves, vont permettre un premier échange entre les parents et les professeurs sur le choix de spécialités.

S'agissant des écoles de l'enseignement supérieur, elles ne vont plus à compter de cette année imposer mais uniquement préconiser une combinaison de spécialités, indique M. THIBAUD qui a suivi récemment une formation sur le sujet.

Il faut faire confiance aux professeurs principaux qui travaillent en grande proximité avec les élèves et les parents, précise M. TRIGODET.

- Action sociale :

La FCPE s'interroge sur l'absence d'assistante sociale au sein de l'établissement et de ce fait du manque de communication sur les aides possibles auprès des familles.

L'année dernière, 25 dossiers de fond social ont été déposés. Il n'a pas été constaté depuis le départ de la dernière assistante sociale, de baisse du nombre de dossiers, la communication sur ces aides se faisant toujours via le personnel de l'intendance.

M. MILON indique qu'il y a peu d'espoir d'un retour d'une assistante sociale au sein de l'établissement. Une assistante sociale présente au niveau de la Direction Académique, peut instruire les dossiers mais ne se déplace pas dans les établissements.

- Partenariat FCPE / Lycée Léonard de Vinci :

La FCPE renouvelle sa proposition d'aide, notamment financière auprès de l'établissement. Il est évoqué la possibilité pour la FCPE de financer par exemple des projets du CVL.

Mme IZOUGARHANE rappelle qu'il y a deux ans, la FCPE avait financé un projet d'élèves sur la sensibilisation des usages du numérique.

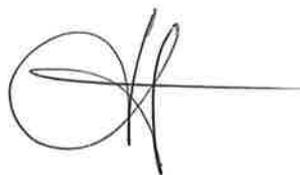
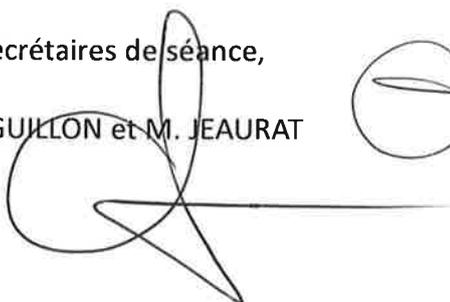
- Sécurité transport scolaire :

La distribution a été faite la semaine dernière auprès de tous les élèves. Le port de ce gilet, n'étant pas encore obligatoire, il sera prochainement exigé par les chauffeurs de car.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Monsieur le Proviseur à 20h50.

Les secrétaires de séance,

Mme GUILLON et M. JEAURAT



Le Proviseur,

E. MILON

